

Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux

Fédération de Recherche 3747
Université Lumière Lyon 2 – CNRS



Bibliothèque

CHARTRE DOCUMENTAIRE

La Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux (MOM) est rattachée conjointement au CNRS et à l'Université Lumière Lyon 2.

Constituée de pôles de compétences et d'expertises en Sciences Humaines et Sociales, la MOM offre un ensemble de ressources exceptionnelles dont la bibliothèque est un élément essentiel de la politique de recherche.

La bibliothèque travaille en collaboration avec un grand nombre d'établissements documentaires lyonnais, nationaux et internationaux.

Missions de la bibliothèque

- Rassembler et développer une documentation de référence, de niveau universitaire, internationale, pluridisciplinaire, spécialisée et majoritairement en libre accès en relation avec les thématiques couvertes par les équipes de recherche de la MOM et en lien avec des formations dispensées dans les universités de Lyon.
- Rendre cette documentation accessible et disponible au plus grand nombre et dans les meilleurs délais pour ce qui est des nouvelles acquisitions.
- Réserver un accès privilégié à cette documentation au public « recherche » (chercheur·e·s, enseignant·e·s-chercheur·e·s, post-doctorant·e·s, chercheur·e·s étranger·ère·s, étudiant·e·s avancé·e·s)
- Assurer la conservation physique des collections.
- Valoriser les services et collections au travers d'actions de communication.
- Développer des moyens de diffusion de l'information documentaire dans les domaines couverts en favorisant l'accès électronique aux documents.
- Favoriser des coopérations (échanges, catalogues collectifs, accueil de lecteur·rice·s étranger·ère·s...) avec des bibliothèques et des institutions scientifiques nationales ou internationales.
- Participer aux réseaux documentaires et/ou professionnels.
- Participer aux formations du réseau isiDOC'T
- Proposer des ateliers documentaires spécialisés et des visites de la bibliothèque

Politique documentaire de la MOM

En conformité avec les souhaits des tutelles de la MOM et les impératifs de la carte documentaire lyonnaise, la bibliothèque est chargée prioritairement de couvrir les domaines suivants :

- Préhistoire et Géo-archéologie du bassin méditerranéen.
- Archéologie, histoire et textes des civilisations du Proche-Orient ancien, de la

- Archéologie et histoire de l'Antiquité gréco-romaine.
- Archéologie et histoire de l'Occident romain.
- Textes et épigraphie grecque et latine.
- Archéologie, histoire et textes du monde byzantin.
- Archéologie et histoire du monde islamique médiéval.
- Histoire et sociétés du monde arabe contemporain.
- Méthodologie de l'archéologie.

Le directeur·rice de la MOM est de fait le directeur·rice de la bibliothèque.

A ce titre, il·elle met en œuvre la politique documentaire définie dans le cadre d'un contrat quadriennal.

Le·la directeur·rice de la MOM, suite à une proposition de l'équipe, désigne le·la coordinateur·rice du service Bibliothèque qui assumera cette fonction pour la durée du contrat.

Il·elle est assisté·e dans cette mission d'une commission de documentation réunissant périodiquement le personnel de la bibliothèque, la direction, des représentant·e-s des unités de recherche et des services, des lecteur·rice-s et des invité·e-s extérieur·e-s (représentant·e-s des bibliothèques partenaires...) qui débattent notamment de la politique documentaire, du fonctionnement de la bibliothèque et de ses relations avec les usager·ère-s.

Développement des collections

Politique des acquisitions

La politique des achats dans les différents domaines couverts par la bibliothèque est discutée, par fonds spécialisés, lors de commissions d'achat sous la conduite du·de la bibliothécaire responsable.

Ces commissions sont composées d'enseignant·e-s, de chercheur·e-s, d'étudiant·e-s concerné·e-s par les thématiques.

Le choix des nouvelles acquisitions est effectué à partir de la veille documentaire des bibliothécaires et des suggestions des utilisateur·rice-s. La validation prend en compte la gestion cohérente des collections, le respect de la carte documentaire lyonnaise dans le cadre des contraintes budgétaires.

C'est uniquement lors de ces commissions que peuvent être décidés l'abandon du suivi d'une collection ou l'arrêt d'un abonnement à une revue.

La bibliothèque acquiert tout document quel que soit le support.

En ce qui concerne les ressources électroniques (bases de données, revues en ligne...) onéreuses, un partenariat a été mis en place avec le Service Commun de Documentation (SCD) de L'Université Lumière Lyon 2 ou la Bibliothèque Diderot de Lyon.

Des ressources électroniques jugées indispensables à la cohérence de nos collections pourront être acquises à la faveur de financements mutualisés, bibliothèque/laboratoires par exemple.

Une politique dynamique d'échanges (publications de la Maison de l'Orient, doubles d'ouvrages reçus lors de dons) avec les institutions scientifiques françaises et étrangères permet d'enrichir nos collections de façon significative.

En ce qui concerne les dons, une convention est signée entre les donateur·rice-s et la bibliothèque.

Ce document fixe les règles à respecter entre les deux parties.

Financement des acquisitions

La bibliothèque reçoit son financement principal de l'unité support de la MOM, la FR 3747, voté chaque année lors du Conseil de la FR dédié au budget.

A cette dotation peuvent s'ajouter des participations financières provenant d'équipes de la MOM, mais aussi

d'équipes de recherches extérieures et associées, ou d'associations comme l'Association des Amis de la Maison de l'Orient (AAMO).

Les responsables de fonds le répartissent par domaines disciplinaires, en concertation, selon plusieurs critères tels que l'importance volumétrique, les fonds d'excellence ou à développer, le prix moyen du livre...

Fonds spécifiques

La bibliothèque possède un fonds de livres anciens, rares et/ou précieux conservé dans une réserve adaptée aux conditions de conservation de ce type de documentation.

La consultation de ces ouvrages est soumise au règlement de la bibliothèque.

Des recommandations précises seront données au lecteur·rice lors de la communication de l'ouvrage.

Une partie de ce fonds est numérisée et consultable en ligne sur un site dédié : *Digimom*

Un fonds de tirés à part issu du don Reinach est numérisé et accessible en ligne : *1000 tirés à part*

Les ouvrages au programme des concours de l'enseignement, s'ils sont en relation avec les domaines couverts par la bibliothèque, sont, dans la mesure du possible acquis systématiquement et bénéficient de règles de consultation particulières.

Les ouvrages constituant les bibliographies des enseignant·e·s rattachés à la MOM sont, si ces derniers le souhaitent, exclus du prêt et rassemblés sur des étagères identifiées afin d'en faciliter la consultation.

Les mémoires (M1, M2) et les thèses qui sont déposés à la bibliothèque sont traités et conservés dans une réserve spécifique. Ils apparaissent dans notre catalogue bibliographique et peuvent être consultés à la demande si l'auteur·e du mémoire nous en a donné l'autorisation préalable.

Conservation et désherbage

Chaque année, un certain nombre d'ouvrages et de numéros de périodiques sont reliés préventivement et rétrospectivement afin de prolonger leur durée de vie. Les grandes collections de fouilles, les ouvrages importants épuisés et les périodiques anciens sont reliés en priorité.

Les ouvrages abîmés sont, dans la mesure du possible, réparés, rachetés ou mis en magasin pour leur protection.

Afin de proposer à nos lecteur·rice·s des collections les plus exhaustives possibles, nous n'avons pas de politique de désherbage programmée. Mais la bibliothèque se réserve le droit de procéder ponctuellement à un désherbage si un manque de place se fait sentir dans les rayonnages en libre accès ou si la documentation est reconnue obsolète ou trop peu consultée. Les ouvrages sont alors entreposés en magasin et accessibles sur demande à la banque de prêt.

Valorisation des services

La bibliothèque est ouverte, après inscription gratuite, à tous.

Le fonctionnement de la bibliothèque est régi par un règlement applicable à toute personne présente dans les locaux de la bibliothèque. Le respect des règles de sécurité est conforme aux normes actuellement applicables aux établissements accueillant du public.

Le choix a été fait de favoriser la consultation sur place et les prêts ne sont donc que de courte durée.

Le prêt entre bibliothèques s'effectue en partenariat avec le SCD Lyon 2 et le réseau Frantique.

La bibliothèque s'inscrit dans les programmes portés par la MOM et participe aux échanges et mises en commun de compétences et expertises avec les autres services.

Réseaux documentaires

La bibliothèque mène une politique documentaire en partenariat avec les autres bibliothèques (SCD, Bibliothèque ENS-Diderot de Lyon, CEROR, CIHAM...) dont les domaines de compétences complètent ceux de la MOM.

La bibliothèque fait partie du réseau thématique en archéologie FRANTIQ (Fédération et Ressources sur l'ANTIQUité) et contribue à l'enrichissement du catalogue collectif mais aussi à l'amélioration des outils communs, à des formations et autres actions de valorisation.

Les personnels de la bibliothèque sont amenés aussi à s'investir dans les réseaux métiers (Renatis : Réseau national des documentalistes du CNRS, Isidora : Réseau régional des documentalistes en région Rhône-Alpes, etc...) et contribuer à des groupes de travail.

Formations

La bibliothèque de la MOM propose des visites et des formations permettant à ses usagers (étudiant-e-s, enseignant-e-s/chercheur-e-s) de découvrir ses ressources spécialisées et de maîtriser des outils de recherche et de gestion bibliographiques (Zotero, HAL, Isidoc't...)

Les formations peuvent être proposées en interne ou dans le cadre plus large d'une coopération entre bibliothèques, centres de documentations et/ou organismes de formation.

Communication

La bibliothèque de la MOM s'est donnée pour mission de faire la promotion de la richesse de ses fonds spécialisés.

Pour cela, elle diffuse largement auprès de ses lecteurs et des organismes partenaires une documentation papier (guide du lecteur, marque-pages, flyers...).

Elle communique également à travers les outils du web 2.0 :

- Un **blog «Préfixes»** (sur hypothèses.org)
- Une page **facebook**
- Un compte Twitter : <https://twitter.com/mombibliotheque>